NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101352 - Plateau de l'Aubrac

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9101352

1.3 Appellation du site

Plateau de l'Aubrac

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

12/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033909402&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,11039°

Latitude : 44,65113°

2.2 Superficie totale

25475 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
48	Lozère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
48005	ANTRENAS
48099	BOURGS SUR COLAGNE
48031	BRION
48032	BUISSON
48071	GRANDVALS
48073	HERMAUX
48091	MARCHASTEL
48104	NASBINALS
48009	PEYRE EN AUBRAC
48087	PRINSUEJOLS-MALBOUZON
48123	RECOULES-D'AUBRAC
48165	SAINT-LAURENT-DE-MURET
48167	SAINT-LAURENT-DE-VEYRES
48187	SALCES
48192	TRELANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		1 *(0 %)*		M	D			
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,1 *(0 %)*		P	D			
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		1,78 *(0,01 %)*		P	C	C	C	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		2,51 *(0,01 %)*		M	C	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		480,76 *(1,89 %)*		M	B	C	B	C
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		272,25 *(1,07 %)*		M	B	C	B	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	14288 *(56,09 %)*		M	A	A	A	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		435,16 *(1,71 %)*		M	B	B	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		8,93 *(0,04 %)*		M	D			
6520 *Prairies de fauche de montagne*		2622,5 *(10,29 %)*		P	A	B	B	A
7110 *Tourbières hautes actives*	X	147,44 *(0,58 %)*		G	A	C	C	A
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		234 *(0,92 %)*		P	C	B	C	B
7140		355,31		M	B	B	C	B

Tourbières de transition et tremblantes		*(1,39 %)*						
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		34,35 *(0,13 %)*		M	B	B	C	A
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	1 *(0 %)*		M	D			
8150 *Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes*		1 *(0 %)*		M	D			
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		1 *(0 %)*		M	D			
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		121,52 *(0,48 %)*		M	B	C	A	A
91D0 *Tourbières boisées*	X	16,53 *(0,06 %)*		M	C	B	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	18,4 *(0,07 %)*		P	C	C	C	C
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		1356,4 *(5,32 %)*		M	C	B	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1029	*Margaritifera margaritifera*	p	5000	5000	i	R	G	C	C	A	A
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	500	500	i	R	G	C	C	A	A
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	D			

F	1163	*Cottus gobio*	p			i	R	G	C	C	A	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	C	M	C	A	C	B
P	1758	*Ligularia sibirica*	p	5000	5000	i	V	G	C	C	A	A
P	1831	*Luronium natans*	p			i	R	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Felis silvestris silvestris*					X				X	
P		*Jamesoniella undulifolia*										X
P		*Andromeda polifolia*										X
P		*Carex chordorrhiza*							X			
P		*Carex limosa*										X

P		*Drosera intermedia*										X
P		*Drosera rotundifolia*										X
P		*Fritillaria meleagris*				P						X
P		*Hammarbya paludosa*							X			
P		*Isoetes echinospora*							X			
P		*Isoetes lacustris*										X
P		*Littorella uniflora*										X
P		*Luronium natans*					X				X	
P		*Lycopodium clavatum*						X				X
P		*Salix lapponum*										X
P		*Scheuchzeria palustris*										X
P		*Hamatocaulis vernicosus*									X	
R		*Vipera berus*				P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	40 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	18 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

L'Aubrac constitue un vaste plateau granitique et volcanique. Il s'étend sur trois départements (Lozère, Aveyron, Cantal) et trois régions (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Auvergne). Il est soumis à un climat atlantique en limite d'influence continentale et méditerranéenne. Le maintien d'un ensemble d'habitats naturels remarquables et la présence d'une flore riche et variée sont étroitement liés aux pratiques pastorales traditionnelles. Le site retenu englobe la zone naturelle la plus remarquable de la partie lozérienne du plateau : la ZNIEFF Plateau de l'Aubrac ainsi que les bassins versants des ruisseaux périphériques présentant des populations d'espèces d'intérêt communautaire.

Vulnérabilité
: Les principaux facteurs influençant le devenir des habitats et espèces d'intérêt communautaire sont :
- Landes, Pelouses : fermeture des milieux suite à l'abandon du pâturage ou à contrario intensification fourragère et pastorale de certaines pelouses ; risque d'eutrophisation des cours d'eau enrichissement des milieux par fertilisation ou chaulage ; utilisation de produits chimiques (phytosanitaires,
) ; fauche parfois trop précoce (empêchant la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales) ; disparition des ripisylves et haies naturelles (par arrachage, manque d'entretien) ; enrésinement.

- Zones humides : modification du fonctionnement hydrologique de certaines zones humides (travaux de drainages, création de plans d'eau, exploitation
) ; pratiques d'ouverture des milieux souvent inadaptées (écobuages fréquents,
) ; enrichissement des milieux par fertilisation, chaulage ; pressions de pâturage inadaptées entraînant un sur-piètinement de zones gorgées d'eau (essentiellement tremblants), ou au contraire fermeture du milieu.

- Cours d'eau : effondrement des berges ; colmatage des fonds et eutrophisation des cours d'eau ; disparition des ripisylves naturelles (par arrachage, manque d'entretien) ; enrésinement ; modification du régime hydrique des ruisseaux.

- Carrières : destruction de la couche superficielle, le « tapis racinaire » très lent à se reconstituer ; mise en suspension de matières fines qui modifient les caractéristiques physiques du cours d'eau et colmatent les fonds.

4.2 Qualité et importance

Le site comporte un grand nombre de tourbières abritant une flore très spécialisée : plantes carnivores, linaigrettes, et certaines espèces relictes des dernières glaciations comme la Ligulaire de Sibérie. On observe également sur le plateau de nombreux lacs d'origine glaciaire en limite méridionale de répartition.
L'Habitat de Pelouses acidiclines du Massif Central (6230.4) représente à lui seul 16 356 hectares soit près de 64% du site proposé.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	P	I
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	X	B
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
H	J02.10	Gestion de la végétation aquatique et rivulaire pour des raisons de drainage		I
M	A08	Fertilisation	P	I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	C01	Exploitation minière et en carrière		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0,07 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

3 sites inscrits selon la loi de 1930 :
- Lac de Saint-Andéol (10,03 ha)
- Lac de Salhiens (6,09 ha)
- Cascade du Deroc (0,91 ha)

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Adresse : Maison de la Terre de Peyre Route du Languedoc 48130 AUMONT-AUBRAC

Courriel : comcomaubraclozere@live.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plateau-de-l-aubrac-a4287.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

20 mesures de conservation ont été définies pour ce site :

1. Gestion extensive des tourbières et complexes humides acides associés
2. Restauration des zones humides dégradées susceptibles de régénération
3. Gestion extensive des prairies humides
4. Gestion du bassin versant immédiat des zones humides
5. Lutte contre l'effondrement des berges des ruisseaux
6. Entretien, réhabilitation, plantation d'une ripisylve
7. Restauration des frayères et de l'habitat de la moule perlière
8. Effacement des obstacles aux déplacements des espèces aquatiques
9. Lutte contre les espèces exogènes et/ou invasives
10. Gestion extensive des pelouses acidiclines montagnardes du Massif central
11. Gestion extensive des prairies fauchées montagnardes et subalpines
12. Gestion extensive des landes acidiphiles montagnardes et mosaïques d'habitats

13. Reconquête et gestion extensive de couverts herbacés en déprise ancienne
14. Création d'un réseau de surveillance/lutte contre les pullulations de rats taupiers
15. Mise en défens de milieux sensibles
16. Restauration des habitats ouverts situés en milieux forestier
17. Assurer une irrégularisation des structures forestières à l'échelle du massif
18. Assurer le renouvellement de la hêtraie sapinière
19. Constitution de réseaux de bois sénescents ou à cavités et d'îlots de sénescence
20. Plantation/restauration et entretien d'une haie ou d'un alignement d'arbres